

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT
COMMUNE DE SAINT CYR SUR MER
Groupe Scolaire de la DEIDIÈRE
PETITES VACANCES 2020-2021

Madame, Monsieur,

Compte tenu des circonstances exceptionnelles actuelles, le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs pourra être modifiés en fonction des directives gouvernementales. Toutefois, les pré-inscriptions pour les différentes périodes doivent être mises en place afin d'assurer la continuité du service.

Pour rappel cet Accueil de Loisirs fonctionne à la semaine pendant les vacances scolaires, avec 2 thématiques :

Le Jardin des Môm's accueille les enfants de 3 à 13 ans révolus, scolarisés de la maternelle au collège, habitant sur la Commune de St Cyr/Mer. Des activités diverses et variées seront proposées aux enfants tout au long du séjour (culturelles, artistiques, sensibles, sportives, des sorties, des grands jeux...).

La Cité des Sports accueille les enfants de 6 à 13 ans révolus, scolarisés en primaire et collège, habitant sur la Commune de St Cyr/Mer. Ce centre ayant la spécificité de proposer des activités à dominante sportive (tout au long de la journée), sports collectifs ou individuels, des sorties, des grands jeux...

Les différentes activités seront modulées en fonction des âges, des capacités intellectuelles et physiques de chacun, du projet pédagogique du Centre et en adéquation avec les consignes sanitaires éditées par le gouvernement.

| |
|---|
| DOCUMENTS CONCERNANT L'INSCRIPTION POUR LES VACANCES |
|---|

Pour préinscrire votre enfant, il faudra transmettre les documents suivants dans la boîte aux lettres du bureau des écoles :

- Le coupon de préinscription
- Le numéro d'allocataire CAF si vous en avez un
- La copie de l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 à fournir, **si votre enfant n'a pas fréquenté l'Accueil de Loisirs depuis la rentrée 2020.**
- L'attestation de travail pour chacun des deux parents (ou attestation sur l'honneur pour les travailleurs indépendants + K-BIS)
- La fiche individuelle et confidentielle de renseignements administratifs et sanitaires, **si celle-ci n'a pas été remplie depuis le mois de septembre 2020.**
- La photocopie des vaccinations
- Une photo d'identité
- L'attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident péri et extrascolaire.

ATTENTION :

L'Accueil de Loisirs doit être en possession de tous ces documents afin de procéder à la préinscription de votre enfant.

Les préinscriptions pour les petites vacances (automne, hiver, printemps) s'effectueront aux dates suivantes :

Vacances d'automne : **dépôt entre le 7 et le 11 Septembre 2020**

Vacances d'hiver : **dépôt entre le 4 et le 8 Janvier 2021**

Vacances de printemps : **dépôt entre le 8 et le 12 mars 2021**

**Coupon à déposer dans la boîte aux lettres du Bureau des Ecoles,
Chemin du Sauvet à la Deidière**

Les documents seront ensuite traités par ordre chronologique. Toutefois, la priorité pour l'attribution des places sera donnée aux familles dont les deux parents travaillent. En cas de liste d'attente, les dossiers passeront en commission afin de déterminer l'attribution des places.

Tout document arrivé incomplet ou arrivé hors délais ne sera pas traité.

Les inscriptions définitives :

Afin de valider votre inscription, nous vous demandons de contacter le Bureau des écoles au :

04 94 26 35 81

Tous les matins de 8h30 à 11h30 (sauf mercredi)

Pour les vacances d'automne : **entre le 22 et le 25 Septembre 2020**

Pour les vacances d'hiver : **entre le 18 et le 22 janvier 2021**

Pour les vacances de printemps : **entre le 22 et le 26 Mars 2021**

Celui-ci vous dira si l'inscription de votre enfant est effective ou s'il est sur liste d'attente. **Attention, dès votre confirmation effectuée par téléphone, aucune modification ne pourra être apportée et le règlement sera dû.**

La facture sera envoyée par mail et devra être réglée à réception, soit du le portail famille, soit en déposant votre règlement au bureau des écoles.

Dés lors que la facture est éditée, l'Accueil de Loisirs ne pourra effectuer aucune annulation ni avant ni pendant le séjour.